

3442 personnes demandent que l'A 41 passe en tunnel sous le Salève

L'enquête publique de l'autoroute Saint-Julien-Annecy s'est achevée hier.

Une étape importante pour l'autoroute A 41 Saint-Julien-Villy-le-Pelloux s'est achevée hier avec la clôture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. Les commissaires enquêteurs vont désormais potasser les nombreuses observations du public avant de faire connaître leur avis, cet été. Sauf gigantesque surprise, cet avis sera favorable, la seule inconnue étant de savoir si les commissaires se contenteront de recommandations quant au tracé, ou s'ils émettront des réserves, exigeant de nouvelles études.

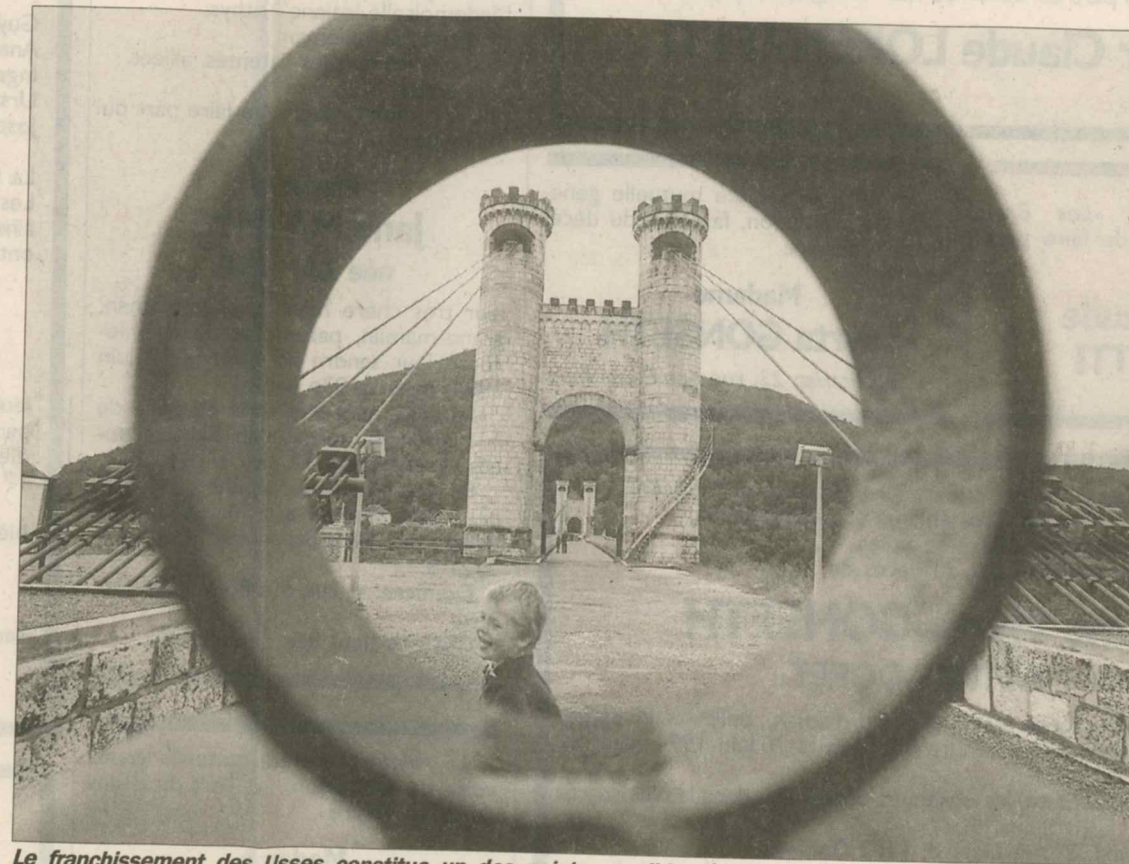
Sur le fond, rares sont les intervenants à s'opposer au principe d'une extension de l'autoroute A 41 qui mettra Genève à une petite demi-heure d'Annecy. Des exceptions existent, certes. Comme l'auteur de cette remarque consignée dans le registre de Copponex, soulignant qu'il y a déjà une autoroute Saint-Julien-Annecy et que s'il y a un détour par La Roche-sur-Foron, ces quelques kilomètres de plus ne pèsent pas lourd pour un automobiliste venant de Hambourg ou de Londres. Et cette personne d'accuser les promoteurs du nouveau projet de créer volontairement des bouchons à Cruseilles pour faire croire à l'utilité d'une nouvelle autoroute. Sinon, pourquoi n'avoir pas maintenu les panneaux placés lors des JO d'Albertville, qui incitaient les gens à passer par l'autoroute existante plutôt que d'emprunter la RN 201 par Cruseilles?

Dans l'ensemble donc, l'amélioration de la liaison entre Genève et Villy-le-Pelloux (jonction entre l'A 40 et l'A 41) fait l'unanimité, tant

le trafic est intense et générateur d'accidents - 18 morts et 67 blessés graves en quatre ans. Le tracé prévu, par contre, suscite de nombreuses réactions. Hier à Cruseilles, les représentants de quatre associations de protection de l'environnement et du patrimoine ont apporté aux commissaires un document contresigné par 3442 personnes. Point fort de leur intervention: ils demandent qu'une étude soit réalisée pour un passage de l'A 41 sous le Salève, solution qui permettrait d'éviter le maximum de nuisances.

«Ce n'est pas une pétition, mais un avis argumenté que nous avons transmis aux enquêteurs», commente Guy Suberlucq, porte-parole des quatre associations. Les signataires ont été dûment informés de la démarche entreprise avant de donner leur appui. Le projet officiel prévoit le franchissement du mont Sion grâce à un tunnel de 3,2 km pour un coût estimé de 1 milliard de FF. Les associations plaident pour un tunnel d'environ 11 km sous le Salève, de Neydens aux Ussets; la plupart des sites sensibles - vallon de la Folle, Noiret, Douai, ponts de la Caille - seraient ainsi protégés.

Coût démesuré? Non, réplique M. Suberlucq. Le prix plus élevé du tunnel serait partiellement compensé par des économies (un seul viaduc à construire au lieu de quatre, moins d'ouvrages d'art...) Irréaliste? Certainement pas; et que l'on arrête de faire des tunnels des monstres mythiques, estime M. Suberlucq. Passer sous le Salève, n'est-ce pas condamner le demi-



Le franchissement des Ussets constitue un des points sensibles à résoudre. L'A 41 devrait passer à un kilomètre en amont du célèbre pont de la Caille, site protégé.

Pierre Abensur

échangeur de Copponex orienté vers Genève? «Oui, et alors? Les deux accès à l'autoroute de Saint-Julien et de Villy-Pelloux suffiront amplement, et cela limitera les nuisances à Copponex.»

C'est un fait: le projet d'échangeur de Copponex suscite une levée de boucliers dans cette commune,

une des plus touchées par l'A 41 (28 ha sacrifiées). Le 17 février dernier, l'Exécutif s'y est opposé; le conseil demande d'enterrer, sur 500 mètres au moins, l'autoroute dans le secteur sous Follon. Autre point, le tronçon entre Neydens et le tunnel du mont Sion. Beaucoup s'étonnent que la «variante P», dite des maires,

n'ait pas été définitivement abandonnée au profit de la «variante B», plus respectueuse de la nature. Enfin, plusieurs intervenants rejoignent les quatre associations pour demander que soit étudié, parallèlement, un véritable projet pour limiter la circulation routière.

Michel Eggs □

EN 2 MOTS

322.47.34:
APPELEZ-NOUS!

Habitants des communes genevoises ou de la région française, vos informations nous intéressent! Appelez notre répondeur (022/322.47.34). Toute info qui donnera lieu à un article permettra à son auteur de recevoir 20 francs.